



# UNSA Territoriaux Eurométropole

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 87029 ou 81132 - Tél. : 03 68 98 70 29 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA Eurométropole : [unsa.syndicat@strasbourg.eu](mailto:unsa.syndicat@strasbourg.eu)

Site UNSA Eurométropole: <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67: <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

## INFOS DERNIÈRES

N° 750 - 22 décembre 2015



### Affectation de l'immeuble «AXA»

4 directions occuperont les locaux de l'immeuble "AXA", situé à proximité du Centre Administratif (38, route de l'Hôpital).

Il s'agit des directions suivantes :

- Direction de l'Enfance et de l'Education (*y compris le service Famille et petite enfance*),
- Direction des Espaces publics et naturels,
- Direction des Sports,
- Direction de la Réglementation urbaine.

Le déménagement est prévu pour la fin de l'année 2016.

### Augmentation des taux de cotisation CNRACL

A partir du **1er janvier 2016**, le **taux de la retenue CRACL (part agent)** passera de **9,54 % à 9,94 %**. Ce taux s'appliquera sur le traitement de base comme sur la NBI.

Les **taux de surcotisation**, à savoir les taux de la retenue sur le traitement à temps plein des agents travaillant à **temps partiel**, seront également **augmentés** à partir du **1er janvier 2016**.

### Promotion de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

#### Enjeux

- Humain : Protéger les agents, améliorer leurs conditions de travail et prévenir les risques professionnels
- Juridique : Sécuriser la collectivité
- Economique : maîtriser les coûts et l'absentéisme liés aux conditions de travail
- Managérial : motiver, reconnaître et responsabiliser les agents, instaurer un climat de confiance au sein de la collectivité / développer une culture de prévention
- Efficacité : améliorer la qualité de service rendu

#### Périmètre / Organisation visée

- Concerne l'ensemble de la Collectivité
- Favoriser la prise en compte des aspects HSCT et le respect des dispositions réglementaires en la matière

#### Objectifs organisationnels

- Protéger la santé des agents, améliorer les conditions de travail, prévenir les risques professionnels
- Développer une culture de prévention des risques professionnels, et intégrer les conditions de travail dans la gestion quotidienne des services
- Sécuriser la collectivité vis-à-vis de la conformité aux dispositions réglementaires
- Réduire la pénibilité des métiers fortement impactés par l'absentéisme
- Améliorer la détection et prendre en charge des situations de mal-être au travail

#### Nombre d'agents concernés :

- Le périmètre concerne la totalité de la Collectivité

HSCT : hygiène, santé et conditions de travail